



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION

fiche encadrant

Compétences travaillées	D1 : S'exprimer à l'oral ; pratiquer des langages ; D2 : coopérer et réaliser des projets ;
ODD travaillés	        

L'objectif de cette épreuve est de réaliser une simulation de conseil d'administration pour permettre aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement d'un établissement et le cheminement d'un projet pédagogique.

Points :

- Équipe gagnante : 20 carottes
- Autre : 5 carottes

Temps de travail en 2 parties :

- 1h de distribution des rôles et leur appropriation par équipe ainsi que la préparation des prises de parole
- 45 mn de CA avec la présentation des deux projets
- 15 mn de bilan en classe entière

Critères :

- Clarté des interventions
- Respect de la prise de parole
- Cohérence du rôle attribué

Ressources joueurs	- Cartes "Acteurs"
Ressources encadrants	- Cartes "Acteurs" - Chevalets de rôle à préparer
Remarques	Vigilance sur : <ul style="list-style-type: none"> • Le respect de la parité entre les 2 équipes au sein du CA • La distribution de la parole par l'encadrant adulte



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'ensemble de la classe va participer à une simulation de conseil d'administration (CA) afin de présenter les deux projets de coin nature.

Une délégation de 3 élèves de chaque équipe va devoir présenter et défendre son projet au cours du conseil d'administration fictif. Les autres élèves des 2 équipes incarneront les différents membres du CA. Vous devrez vous répartir les rôles et vous les approprier à partir des cartes Acteurs. Dans chaque équipe, il faudra :

- 3 élèves venant défendre le projet
- 1 chef d'établissement (ou son adjoint)
- 1 gestionnaire (ou son adjoint)
- 2 à 4 enseignants élus
- 2 à 3 parents élus
- 2 à 3 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)
- 2 à 3 élèves élus

Au moment du CA, les 2 équipes se retrouveront au complet et chaque fonction sera donc représentée en double (par exemple : 1 chef d'établissement de l'équipe 1 et son adjoint de l'équipe 2).

L'équipe qui sera la plus convaincante dans son argumentation mais également dans ses jeux de rôle gagnera 20 carottes.

Vous avez 1h de travail pour la préparation du CA et 1h de CA (45 min de CA + 15 min de bilan).



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'ensemble de la classe va participer à une simulation de conseil d'administration (CA) afin de présenter les deux projets de coin nature.

Une délégation de 3 élèves de chaque équipe va devoir présenter et défendre son projet au cours du conseil d'administration fictif. Les autres élèves des 2 équipes incarneront les différents membres du CA. Vous devrez vous répartir les rôles et vous les approprier à partir des cartes Acteurs. Dans chaque équipe, il faudra :

- 3 élèves venant défendre le projet
- 1 chef d'établissement (ou son adjoint)
- 1 gestionnaire (ou son adjoint)
- 2 à 4 enseignants
- 2 à 3 parents élus
- 2 à 3 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)
- 2 à 3 élèves élus

Au moment du CA, les 2 équipes se retrouveront au complet et chaque fonction sera donc représentée en double (par exemple : 1 chef d'établissement de l'équipe 1 et son adjoint de l'équipe 2).

L'équipe qui sera la plus convaincante dans son argumentation mais également dans ses jeux de rôle gagnera 20 carottes.

Vous avez 1h de travail pour la préparation du CA et 1h de CA (45 min de CA + 15 min de bilan).



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rôle :

- **Responsable des choix et des projets faits dans l'établissement**
- **Responsable du fonctionnement de l'établissement**
- **Formalise la place de l'EDD dans le projet d'établissement en coordination avec l'équipe éducative**
- **Fait valider la démarche d'EDD au conseil d'administration**
- **Inscrit la démarche d'EDD dans les travaux du Comité d'éducation à la santé, citoyenneté et environnement (CESCE)**

Susceptible de poser les questions suivantes :

- **La sécurité : où se situerait le coin nature dans l'enceinte de l'établissement? Quelle sera sa superficie ? Comment accédera-t-on au coin nature ? Sera-t-il séparé du reste de l'établissement ou librement accessible ? Quelles seront les espèces cultivées ? Certaines de ces espèces sont-elles allergènes ? Quels outils seront utilisés et comment seront-ils stockés ? Quels produits seront utilisés pour l'entretien des plantes ? Quelles seront les règles de sécurité ?**
- **La portée pédagogique : quels sont les apports pédagogiques (connaissances et compétences) pour les élèves ? Que vont-ils apprendre ? Quelles seront les retombées positives pour l'établissement ?**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rôle :

- **Responsable des choix et des projets faits dans l'établissement**
- **Responsable du fonctionnement de l'établissement**
- **Formalise la place de l'EDD dans le projet d'établissement en coordination avec l'équipe éducative**
- **Fait valider la démarche d'EDD au conseil d'administration**
- **Inscrit la démarche d'EDD dans les travaux du Comité d'éducation à la santé, citoyenneté et environnement (CESCE)**

Susceptible de poser les questions suivantes :

- **La sécurité : où se situerait le coin nature dans l'enceinte de l'établissement ? Quelle sera sa superficie ? Comment accédera-t-on au coin nature ? Sera-t-il séparé du reste de l'établissement ou librement accessible ? Quelles seront les espèces cultivées ? Certaines de ces espèces sont-elles allergènes ? Quels outils seront utilisés et comment seront-ils stockés ? Quels produits seront utilisés pour l'entretien des plantes ? Quelles seront les règles de sécurité ?**
- **La portée pédagogique : quels sont les apports pédagogiques (connaissances et compétences) pour les élèves ? Que vont-ils apprendre ? Quelles seront les retombées positives pour l'établissement ?**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rôle :

- **Mise en œuvre des choix et des projets en cours dans l'établissement**
- **Impulse le développement durable dans le projet de l'établissement, en coordination avec l'équipe éducative**
- **Participe à la validation de la démarche d'EDD au conseil d'administration**
- **Inscrit la démarche dans les travaux du comité d'éducation à la santé, citoyenneté et environnement (CESCE)**

Susceptible de poser les questions suivantes :

- **Le financement : quelle part pour l'établissement ? Qui seront les partenaires et quelle part dans le budget pour eux ?**
- **Le suivi : quels rôles et quelles interventions des agents ? Quel entretien pour le compost et par qui ? Quelle place des élèves impliqués dans ce projet au sein des instances de pilotage (Copil (Comité de pilotage) et/ou CESCE)?**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rôle :

- **Mise en œuvre des choix et des projets en cours dans l'établissement**
- **Impulse le développement durable dans le projet de l'établissement, en coordination avec l'équipe éducative**
- **Participe à la validation de la démarche d'EDD au conseil d'administration**
- **Inscrit la démarche dans les travaux du comité d'éducation à la santé, citoyenneté et environnement (CESCE)**

Susceptible de poser les questions suivantes :

- **Le financement : quelle part pour l'établissement ? Qui seront les partenaires et quelle part dans le budget pour eux ?**
- **Le suivi : quels rôles et quelles interventions des agents ? Quel entretien pour le compost et par qui ? Quelle place des élèves impliqués dans ce projet au sein des instances de pilotage (Copil (Comité de pilotage) et/ou CESCE)?**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Adjoint
gestionnaire**

Rôle :

- **Soutient et anime le projet de développement durable de l'établissement en lien avec les personnels de direction**
- **Intègre le développement durable dans le fonctionnement de l'établissement : achats (nourriture, produits, fournitures, mobiliers), énergie, eau, gestion des espaces verts (accueil de la biodiversité)**

Susceptible de poser les questions suivantes :

- **Quel budget est nécessaire pour lancer le projet ?**
- **Quel budget pour entretenir le projet ?**
- **Quelles seraient les demandes de subventions et auprès de qui : région, département, communautés de communes, commune, associations ?**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Adjoint
gestionnaire**

Rôle :

- **Soutient et anime le projet de développement durable de l'établissement en lien avec les personnels de direction**
- **Intègre le développement durable dans le fonctionnement de l'établissement : achats (nourriture, produits, fournitures, mobiliers), énergie, eau, gestion des espaces verts (accueil de la biodiversité)**

Susceptible de poser les questions suivantes :

- **Quel budget est nécessaire pour lancer le projet ?**
- **Quel budget pour entretenir le projet ?**
- **Quelles seraient les demandes de subventions et auprès de qui : région, département, communautés de communes, commune, associations ?**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



S'organiser pour
débuter un
jardin pédagogique

Avec quel argent ?

Pour ce point, il est nécessaire de vous rapprocher du chef d'établissement et de votre gestionnaire. Il faut au préalable leur préparer une fiche "projet", un premier devis (avec si possible une estimation de vos besoins financiers sur l'année).

Les fonds :

Le chef d'établissement décide de mettre le budget qu'il peut / souhaite mettre. Ce budget est pris sur les fonds propres de l'établissement. Présenter trois devis (budget serré, confortable et idéal) peut constituer une bonne stratégie.

Pour la première année et la mise en place d'un jardin en partant de zéro, il est nécessaire de compter au moins 900€. Le foyer peut également aider en participant à l'achat de matériel ou à des sorties en lien avec le jardin. Il faudra contacter les responsables du FSE (Foyer Socio-Educatif). Votre projet peut aussi être présenté au conseil d'administration et, dans ce cas-là, le gestionnaire peut décider de créer une ligne dans le budget pour les dépenses et les revenus associés. En général, cette ligne concerne l'EDD dont le jardin n'est qu'une composante.

Ils peuvent aussi provenir d'une aide de la mairie (écoles), du département (collèges) ou de la région (lycées) ; n'hésitez pas à solliciter la direction des espaces verts et du paysage, la direction de la transition écologique et la direction de l'éducation de ces administrations.

Pour les cités éducatives labellisées, il est possible de faire une demande de dotation autour d'un projet.

N'hésitez pas à solliciter le référent EDD ou le gestionnaire de votre établissement pour être éclairé(e) sur d'éventuelles démarches ou dispositifs destinés aux écoles et établissements scolaires (selon votre département ou votre région) qui vous permettraient d'obtenir des subventions et/ou du matériel.



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



S'organiser pour
débuter un
jardin pédagogique

Avec quel argent ?

Pour ce point, il est nécessaire de vous rapprocher du chef d'établissement et de votre gestionnaire. Il faut au préalable leur préparer une fiche "projet", un premier devis (avec si possible une estimation de vos besoins financiers sur l'année).

Les fonds :

Le chef d'établissement décide de mettre le budget qu'il peut / souhaite mettre. Ce budget est pris sur les fonds propres de l'établissement. Présenter trois devis (budget serré, confortable et idéal) peut constituer une bonne stratégie.

Pour la première année et la mise en place d'un jardin en partant de zéro, il est nécessaire de compter au moins 900€.

Le foyer peut également aider en participant à l'achat de matériel ou à des sorties en lien avec le jardin. Il faudra contacter les responsables du FSE (Foyer Socio-Educatif). Votre projet peut aussi être présenté au conseil d'administration et, dans ce cas-là, le gestionnaire peut décider de créer une ligne dans le budget pour les dépenses et les revenus associés. En général, cette ligne concerne l'EDD dont le jardin n'est qu'une composante.

Ils peuvent aussi provenir d'une aide de la mairie (écoles), du département (collèges) ou de la région (lycées) ; n'hésitez pas à solliciter la Direction des espaces verts et du paysage et la Direction de l'éducation de ces administrations.

Pour les 80 cités éducatives labellisées en septembre 2019, il est possible de faire une demande de dotation autour d'un projet.

N'hésitez pas à solliciter le référent EDD ou le gestionnaire de votre établissement pour être éclairé(e) sur d'éventuelles démarches (selon votre département ou votre région) qui vous permettraient d'obtenir des subventions et/ou du matériel.



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Représentant
de la
collectivité**

Rôle :

- Représente le propriétaire des locaux en charge de leur entretien
- Représente l'autorité hiérarchique des ATTEE (agents adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)

Susceptible de poser les questions suivantes :

- Comment s'organise le projet ?
- Quelle est le rôle du personnel de l'établissement dans le projet ? En particulier, quels seraient les travaux à effectuer ?
- Quelles seraient les obligations d'entretien pendant les vacances (arrosage, désherbage) ?
- Des objets lourds seront-ils à manipuler par les personnels ?



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Représentant
de la
collectivité**

Rôle :

- Représente le propriétaire des locaux en charge de leur entretien
- Représente l'autorité hiérarchique des ATTEE (agents adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)

Susceptible de poser les questions suivantes :

- Comment s'organise le projet ?
- Quel est le rôle du personnel de l'établissement dans le projet ? En particulier, quels seraient les travaux à effectuer ?
- Quelles seraient les obligations d'entretien pendant les vacances (arrosage, désherbage) ?
- Des objets lourds seront-ils à manipuler par les personnels ?



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Représentants
des
professeurs**

Rôle :

- **Agissent en faveur du développement durable en s'appuyant sur les programmes de leur discipline**
- **Valorisent le rôle des éco-délégués dans la classe et l'établissement**
- **Participent à la formation et à l'accompagnement des éco-délégués, en lien avec le référent EDD et la vie scolaire**
- **Mettent en place des actions et des projets EDD, notamment interdisciplinaires**
- **Participent aux actions / projets EDD de l'établissement**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Représentants
des
professeurs**

Rôle :

- **Agissent en faveur du développement durable en s'appuyant sur les programmes de leur discipline**
- **Valorisent le rôle des éco-délégués dans la classe et l'établissement**
- **Participent à la formation et à l'accompagnement des éco-délégués, en lien avec le référent EDD et la vie scolaire**
- **Mettent en place des actions et des projets EDD, notamment interdisciplinaires**
- **Participent aux actions / projets EDD de l'établissement**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



S'organiser pour
débuter un
jardin pédagogique

Avant de se lancer dans un jardin potager dans un établissement scolaire, il est bienvenu d'avoir réfléchi à quelques points afin de s'éviter certaines déconvenues. Voici quelques questions à se poser en amont afin de s'organiser.

Sur quel temps ?

Pour monter ou reprendre un tel projet, il est d'abord nécessaire de se demander sous quelle forme vous souhaitez exploiter et entretenir le jardin.

- en club / atelier (méridien ou non) : combien de fois par semaine ou par mois ? Sur quel horaire ? Point de vigilance : dans certains établissements, une distinction est faite entre le statut "club" et le statut "atelier", ce dernier étant seul rémunéré.
- en cours : EPI ? Projet de classe, de niveau, de cycle ?

Sur des heures de permanence, de retenue ou de TIG des élèves (à penser et à expliciter comme une opportunité d'ouverture et non comme une punition : il serait regrettable que jardiner devienne une punition).

Avec qui ?

Sauf à vouloir consacrer beaucoup de temps et d'énergie au jardin potager de l'établissement, il est vivement déconseillé de prendre en charge la gestion d'un jardin potager seul (sauf s'il s'agit d'un ou deux carrés potagers), surtout si tout est à faire ou si vous (re)partez d'une friche.

Concernant le chef d'établissement :

Pour lancer le jardin, il est d'abord nécessaire d'obtenir l'aval de la direction et l'accord du conseil départemental ou de la région. Il faut ensuite déterminer avec elle et le gestionnaire, la hauteur de l'investissement financier que l'établissement est prêt à faire pour le matériel, mais aussi en terme de rémunération d'heures (souvent hebdomadaires) allouées aux personnels prenant part activement à l'entretien ou l'animation d'un club / atelier consacré au jardinage. Il s'agit ici d'établir un ou des devis et de rédiger une fiche explicitant le projet, les objectifs pédagogiques et les besoins.

Concernant le personnel enseignant :

Que ce soit en club ou en cours, l'idéal est de constituer une équipe pédagogique dans le cas d'un projet classe, ou un groupe de plusieurs collègues enseignants pour un club, prêts à s'investir souvent au-delà de la plage horaire rémunérée.

Le professeur documentaliste est notamment précieux pour participer à l'élaboration d'une grainothèque au CDI après les premières récoltes.

S'il y en a dans votre établissement, solliciter les enseignants de SEGPA notamment des champs professionnels « Habitat » et « Espace rural et environnemental » permet de monter des projets communs et concrets en valorisant le travail de ces sections (cabanon, point d'eau, carré potager, composteur, nichoirs...)

Concernant les élèves : dans le cas d'un club méridien, il faut penser au recrutement (voir l'article : Communiquer) sans oublier les section ULIS et SEGPA).

Concernant le chef de restauration scolaire, son équipe et la vie scolaire : que ce soit en cuisine ou en salle, la participation volontaire des agents de la restauration scolaire et parfois des AED est capitale pour la collecte des biodéchets à destination du composteur ou l'aide au tri.

Pour un club méridien, la vie scolaire devra être prévenue pour laisser passer en priorité les élèves du club potager.



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



S'organiser pour
débuter un
jardin pédagogique

Avant de se lancer dans un jardin potager dans un établissement scolaire, il est bienvenu d'avoir réfléchi à quelques points afin de s'éviter certaines déconvenues. Voici quelques questions à se poser en amont afin de s'organiser..

Sur quel temps ?

Pour monter ou reprendre un tel projet, il est d'abord nécessaire de se demander sous quelle forme vous souhaitez exploiter et entretenir le jardin.

- en club / atelier (méridien ou non) : combien de fois par semaine ou par mois ? Sur quel horaire ?
Point de vigilance : dans certains établissements, une distinction est faite entre le statut "club" et le statut "atelier", ce dernier étant seul rémunéré.
- en cours : EPI ? Projet de classe, de niveau, de cycle ?

Sur des heures de permanence, de retenue ou de TIG des élèves (à penser et à expliciter comme une opportunité d'ouverture et non comme une punition : il serait regrettable que jardiner devienne une punition).

Avec qui ?

Sauf à vouloir consacrer beaucoup de temps et d'énergie au jardin potager de l'établissement, il est vivement déconseillé de prendre en charge la gestion d'un jardin potager seul (sauf s'il s'agit d'un ou deux carrés potager), surtout si tout est à faire ou si vous (re)partez d'une friche.

Concernant le chef d'établissement :

Pour lancer le jardin, il est d'abord nécessaire d'obtenir l'aval de la Direction et l'accord du conseil départemental ou de la région. Il faut ensuite déterminer avec elle et le gestionnaire, la hauteur de l'investissement financier que l'établissement est prêt à faire pour le matériel, mais aussi en terme de rémunération d'heures (souvent hebdomadaires) allouées aux personnels prenant part activement à l'entretien ou l'animation d'un club / atelier consacré au jardinage. Il s'agit ici d'établir un ou des devis et de rédiger une fiche explicitant le projet, les objectifs pédagogiques et les besoins.

Concernant le personnel enseignant : que ce soit en club ou en cours, l'idéal est de constituer une équipe pédagogique dans le cas d'un projet classe, ou un groupe de plusieurs collègues enseignants pour un club, prêts à s'investir souvent au-delà de la plage horaire rémunérée.

Le professeur documentaliste est notamment précieux pour participer à l'élaboration d'une grainothèque au CDI après les premières récoltes.

S'il y en a dans votre établissement, solliciter les enseignants de SEGPA notamment des champs professionnels « Habitat » et « Espace rural et environnemental » permet de monter des projets communs et concrets en valorisant le travail de ces sections (cabanon, point d'eau, carré potager, composteur, nichoirs...)

Concernant les élèves : dans le cas d'un club méridien, il faut penser au recrutement (voir l'article : Communiquer) sans oublier les section ULIS et SEGPA.

Concernant le chef de restauration scolaire, son équipe et la vie scolaire : que ce soit en cuisine ou en salle, la participation volontaire des agents de la restauration scolaire et parfois des AED est capitale pour la collecte des biodéchets à destination du composteur ou l'aide au tri.

Pour un club méridien, la vie scolaire devra être prévenue pour laisser passer en priorité les élèves des clubs, notamment potager.



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Représentants
des
élèves

Rôle :

- Informent les autres élèves et sont des relais de leurs propositions
- Proposent des actions concrètes aux adultes pour mobiliser l'ensemble de la communauté éducative
- S'engagent dans des actions, avec le soutien d'adultes et d'autres élèves
- Communiquent sur leurs actions dans l'établissement et en dehors



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Représentants
des
élèves**

Rôle :

- **Informent les autres élèves et sont des relais de leurs propositions**
- **Proposent des actions concrètes aux adultes pour mobiliser l'ensemble de la communauté éducative**
- **S'engagent dans des actions, avec le soutien d'adultes et d'autres élèves**
- **Communiquent sur leurs actions dans l'établissement et en dehors**



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Représentants
des parents
d'élèves

Rôle :

- Participent aux actions / projets EDD de l'établissement
- Se proposent pour participer au comité de pilotage EDD



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Représentants
des parents
d'élèves

Rôle :

- Participent aux actions / projets EDD de l'établissement
- Se proposent pour participer au comité de pilotage EDD



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rôle :

- Participe à l'organisation de l'élection des éco-délégués
- Peut participer à la formation et à l'accompagnement des éco-délégués, en lien avec le référent EDD et des enseignants
- Intègre le développement durable dans le CVC / CVL, le foyer socio-éducatif, l'internat, etc
- Contribue à la mise en oeuvre des actions / projets EDD
- Intègre le développement durable à ses activités (utilise du papier brouillon, limite les impressions, favorise le recto-verso, trie le papier, réduit les impacts environnementaux du numérique, etc)



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rôle :

- Participe à l'organisation de l'élection des éco-délégués
- Peut participer à la formation et à l'accompagnement des éco-délégués, en lien avec le référent EDD et des enseignants
- Intègre le développement durable dans le CVC / CVL, le foyer socio-éducatif, l'internat, etc
- Contribue à la mise en oeuvre des actions / projets EDD
- Intègre le développement durable à ses activités (utilise du papier brouillon, limite les impressions, favorise le recto-verso, trie le papier, réduit les impacts environnementaux du numérique, etc)



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION

**ATTEE
et
personnels
administratifs**

Rôle :

- Participent aux formations sur le développement durable proposées par la collectivité de rattachement
- Intègrent le développement durable au fonctionnement de l'établissement

Restauration scolaire :

Utiliser des produits locaux et/ou biologiques, veiller à économiser l'eau, mettre en place une table de partage, trier les déchets (compost, papiers...), limiter les déchets en favorisant les produits à la coupe plutôt que les portions individuelles, communiquer sur les aliments proposés, les actions réalisées en cuisine...

Entretien des espaces verts :

Limiter au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires, l'arrosage et les tontes, mettre en place le compostage, le paillage, le fauchage tardif, favoriser l'accueil de la biodiversité (jardin, haies, mare...).

Fonctionnement des bâtiments :

Chercher à réduire la consommation d'énergie et d'eau.

Entretien des locaux :

Utiliser des produits éco-labellisés, économiser les sacs poubelle, l'eau.

Personnels de laboratoire :

Gérer et recycler les produits toxiques et dangereux.



Abeille

Épreuve du CONSEIL D'ADMINISTRATION

**ATTEE
et
personnels
administratifs**

Rôle :

- Participent aux formations sur le développement durable proposées par la collectivité de rattachement
- Intègrent le développement durable au fonctionnement de l'établissement

Restauration scolaire :

Utiliser de produits locaux et/ou biologiques, veiller à économiser l'eau, mettre en place une table de partage, trier les déchets (compost, papiers...), limiter les déchets en favorisant les produits à la coupe plutôt que les portions individuelles, communiquer sur les aliments proposés, les actions réalisées en cuisine...

Entretien des espaces verts :

Limiter au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires, l'arrosage et les tontes, mettre en place le compostage, le paillage, le fauchage tardif, favoriser l'accueil de la biodiversité (jardin, haies, mare...).

Fonctionnement des bâtiments :

Chercher à réduire la consommation d'énergie et d'eau.

Entretien des locaux :

Utiliser des produits éco-labellisés, économiser les sacs poubelle, l'eau.

Personnels de laboratoire :

Gérer et recycler les produits toxiques et dangereux.